

Conseil d'administration

En référence au point 9.1 de

23-24 novembre 2023

l'ordre du jour

**Information requise**

Le Conseil d'administration est invité à prendre note du rapport de la réunion du 25 août 2023 Comité des finances, d'audit et des risques (C-FAR).

Participant-e-s

Membres du C-FAR : Elizabeth **SCHAFFER**, Présidente, C-FAR  
Lakshan **SENEVIRATNE**, membre, C-FAR  
Bikash **KUNWAR**, membre, C-FAR  
Patrick **MWEBESA**, membre, C-FAR  
Alexandrine **CODJOVI**, membre, C-FAR

Ex- membres du C-FAR : Nicolette **LOONEN**, membre, C-FAR  
(spécialement invités) Judith **MAFFON**, membre, C-FAR  
Maisarah **AHMAD**, membre, C-FAR

Personnel : Alvaro **BERMEJO**, Directeur-Général  
Varun **ANAND**, Directeur, Finance & Technologie  
Emma **BRAGGS** (Secrétaire de réunion)

**Cabinet d'audit interne :** Mark **SULLIVAN**, RSM Risk Assurance Services LLP

ont rejoint la réunion pour les points liés à l'ordre du jour par consentement Vanessa **STANISLAS**, Responsable de la protection & de la gestion des incidents  
Felicity **MORGAN**, Directrice par intérim, Gestion des risques et Assurance  
Assurance Lucy **SOAR**, Conseillère, Finance & Contrats USAID

ont rejoint la réunion pour les points liés au consentement et aux questions financières Srishti **BAID**, Directeur, Planification & analyse financières  
Janice **VENN**, Directrice, Gestion financière

**Point d'information :**

- 1) Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion précédente du 25 mai 2023.
- 2) Le C-FAR prend note des points de l'ordre de jour par consentement :
  - a) Rapport de protection et de gestion des incidents du 1<sup>er</sup> trimestre 2023
  - b) Registre actualisé des risques stratégiques 2023-24
  - c) Rapport sur les malversations financières
  - d) Plan d'assurance des AM
  - e) Registre des paiements spéciaux
  - f) Mise à jour du plan d'audit interne 2023
  - g) Mise à jour sur l'audit de la TVA
- 3) Le C-FAR note :
  - a) l'actualisation financière des 5 premiers mois de l'exercice 2023
  - b) les prévisions du T3 jusqu'à la fin de l'exercice 2023
  - c) l'élargissement du périmètre du **fonds de stabilisation**.



**Point d'action :**

- 4) Le CA d'approuver les chiffres de gestion prévisionnelle pour 2024 sur recommandation du C-FAR avec les modifications suivantes :
- a) Diminution des produits des subventions de base non restreintes de (US\$ 3 703), principalement en raison de la baisse des subventions de la Suède, du Danemark et du Canada, mais avec correction grâce à l'augmentation de celles provenant de l'Irlande, de l'Allemagne et de l'Australie.
  - b) Augmentation probable des recettes des intérêts en raison d'une meilleure gestion de la trésorerie à court terme (US\$ 900k).
  - c) Prélèvement sur :
    - les réserves générales pour un montant de US\$ 1,788k
    - le fonds de stabilisation pour couvrir les pertes de change anticipées sur les financements de base, à hauteur de US\$ 903k.
  - d) Réduction de l'allocation budgétaire en 2024 pour :
    - le consortium qui passe de US\$2 millions US à US\$1 million.
    - les fonds et centres qui passe de US\$ 1 million à US\$ 800k.
    - les subventions aux associations membres/partenaires de collaboration – le soutien des donateurs à APDA/l'AM japonaise passe de US\$ 400k à US\$ 300k.
    - la subvention de contre-financement de US\$ 600 k à zéro US\$, jusqu'à ce que des fonds supplémentaires soient disponibles.

## 1. Bienvenue et présentations

Tous les membres du C-FAR, y compris les anciens membres dont c'est la dernière réunion, sont invités à se présenter les uns aux autres. La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie les membres sortants pour leur contribution au succès comité.

## 2. Point 2 - Points de procédures

### 2.1. Excuses pour absence

Aucune excuse n'a été reçue.

Une note de nos auditeurs externes indiquant que Dipesh Chhatralia (Directeur) et Nicola May (Associée), Social Purpose & Non Profit Organisations Crowe UK LLP, ne pourront pas assister à la réunion est reçue et notée.

### 2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires

La Présidente explique que l'ordre du jour de cette réunion a été modifié afin de laisser suffisamment de temps à tous les membres, les nouveaux-elles et les sortants, pour qu'ils et elles puissent se familiariser et faire connaissance, afin d'assurer une bonne passation des pouvoirs et de se concentrer sur les rapports financiers et les prévisions actualisées. Elle confirme qu'au cours des réunions suivantes plus de temps sera accordé à tous ces points qui sont très importants.

**Action** : L'ordre du jour est **adopté**.

### 2.3 Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances

Le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2023 ne fait l'objet d'aucun commentaire.

**Action** : Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion précédente du 25 mai 2023.

## 3. Ordre du jour par consentement

Aucune présentation formelle n'est faite pour les points de l'ordre du jour par consentement.

Nicolette exprime sa gratitude, en particulier en ce qui concerne l'actualisation du registre des risques et le plan TVA, et confirme qu'elle accepte toutes les informations contenues dans les rapports. Elle s'interroge sur les mesures prises suite à l'identification de faiblesses dans le plan d'assurance des AM, la réponse de la direction à ces faiblesses ayant été laissée en blanc dans le plan.

Lucy Soar se présente et répond au commentaire de Nicolette en confirmant que la colonne à laquelle il est fait référence concerne les consultations sur les actions de suivi relatives aux faiblesses identifiées avec les directions des AM, avant que le rapport ne soit finalisé. Toutefois, lorsqu'aucun commentaire n'est inclus, cela signifie que toutes les consultations nécessaires ont eu lieu et que la directions de l'AM a donné son accord aux points soulevés dans le rapport et que ce dernier a donc été finalisé.

Elle ajoute que quelques rapports sont toujours en attente des réponses des directions des AM et qu'ils n'ont donc été ni finalisés ni clôturés.

À l'avenir, il est convenu qu'une note sera incluse dans la colonne pour expliquer le contexte et la raison pour laquelle il n'y a pas eu de commentaires de la part de la direction de l'AM.

#### 4. A) Actualisation financière au 31 mai 2023 et prévision budgétaire du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

Varun (rejoint par Janice et Srishti) présente le bilan financier actualisé au 31 mai 2023. La synthèse des produits et charges (tous les chiffres sont exprimés en US\$ 000) pour les cinq premiers mois de l'exercice 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Top Level Summary I&E												
	Unrestricted			Designated			Restricted			TOTAL IPPF		
	YTD			YTD			YTD			YTD		
	YTD	Revised	Var.	YTD	Revised	Var.	YTD	Revised	Var.	YTD	Revised	Var.
	Actual	Budget		Actual	Budget		Actual	Budget		Actual	Budget	
Income	10,525	8,457	2,068	0	0	-	23,656	25,993	(2,337)	34,181	34,450	(269)
Expenditure	17,836	19,745	1,908	2,502	3,872	1,370	25,014	25,579	565	45,353	49,196	3,843
FX Gain	(1,969)	-	(1,969)	0	-	0	37	-	37	(1,932)	-	(1,932)
Surplus/(Deficit)	(9,280)	(11,288)	2,008	(2,502)	(3,872)	1,370	(1,321)	414	-1,735	(13,104)	(14,747)	1,643

Comme ci-dessus, la position des réserves (tous les chiffres en US\$ 000) au 31 mai 2023 est proche de ce qui avait été budgétisé. Les soldes des fonds présentés au C-FAR figurent dans le tableau ci-dessous.

Type de fonds	31 mai 2023	31 décembre 2022
Réserves générales	16,736	20,894
Réserves restreintes	36,096	39,182
Réserves affectées	12,000	12,000
Réserves immobilisées	22,822	24,143
Fonds de dotation	1,000	1,000
Total du solde du Fonds	88,654	97,219
Moins : Passif du régime de retraite	(4,970)	(4,575)
Total	83,684	92,644

Et pour finir nos flux de trésorerie sont eux aussi raisonnablement solides jusqu'à la fin de l'exercice.

**Information :** Les membres du C-FAR prennent note de l'actualisation financière pour les 5 premiers mois de l'exercice 2023.

#### 4. (b) des prévisions financières au T3 du solde de fin d'année

Le budget prévisionnel du troisième trimestre est présenté. Les principaux changements apportés aux prévisions du T3 sont soulignés. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Produits de base non restreints : il était admis dans les prévisions du troisième trimestre que la Suède ne serait pas en mesure de fournir une subvention de base non restreinte au niveau initialement prévu dans le budget. La réduction du total des produits de base non restreints s'élève donc à 6 968 k – en raison de la diminution du financement suédois en partie compensée par une augmentation de US\$ 930 k de la subvention de la Norvège et des recettes supplémentaires nettes de US\$ 134 k liées au recouvrement des frais généraux des projets restreints.
- Financements restreints : les prévisions du troisième trimestre font état d'une réduction de US\$ 937 k des prélèvements sur les réserves restreintes en raison de l'effet net d'une augmentation de US\$ 3 776k des produits et d'une augmentation de US\$ 2 839 k des charges, principalement due à l'ajout de nouveaux projets et à des ajustements dans certains projets existants.

- c) Dépenses des fonds affectés, les prévisions du troisième trimestre font état d'une augmentation de US\$ 268 k des prélèvements, qui passent de US\$ 14 811 k à US\$ 15 080 k — cette augmentation des prélèvements sur le fonds de stabilisation a été approuvée par l'équipe de direction afin de financer le renforcement de la sécurité de la communauté LGBTQI.

L'impact net des changements susmentionnés sur le budget de base non restreint est présenté dans le tableau ci-dessous, suivi du solde du fonds prévu à la fin de l'exercice.

Eléments (en US\$ 000)	Budget (révisé)	Prévisions T3
Recettes de base non restreintes	68 275K	62 615K
Coûts du Secrétariat (non restreints)	20 731K	20 668K
Budget du Secrétariat en tant que % des produits non restreints de base	30.4%	33.01%
(déficit prélevé sur les réserves) / Excédent	6 302K	722K

Sources de financement (tous les chiffres en US\$ '000)	Solde d'ouverture au 1 janvier 2023	Prévisions T3	Solde de fermeture au 31 déc 2023
Réserves générales	20 894K	722k	21 616k
Fonds affectés*	31 868K	(15 080k)	16 788K
Restreints	24 143K	(11 733k)	12 410K

Les éléments suivants sont soulignés afin qu'ils soient consignés et que le comité en soit informé :

- a) Fonds de stabilisation - Varun informe le comité que, conformément à la recommandation du Conseil d'administration, le périmètre du fonds de stabilisation a été élargi pour couvrir : tout déficit des produits non restreints qui pourrait survenir dans l'éventualité d'une baisse des subventions de base non restreintes ; les pertes dues aux dépenses inéligibles identifiées par les auditeurs dans le cadre de l'audit juricomptable effectué au bureau régional du Monde arabe ; et également les coûts liés à la réponse d'urgence en relation aux attaques/oppositions contre les LGBTQI.

Dans ce contexte, l'équipe de direction a approuvé un prélèvement de US\$ 268 k sur le fonds de stabilisation.

**Information :** Le C-FAR prend note de l'élargissement du périmètre du fonds de stabilisation.

- b) Financement de l'Allemagne - Varun souligne l'incertitude concernant le financement supplémentaire de l'Allemagne (3 millions d'euros pour notre réponse relative à la situation en Ukraine) budgétisé dans le financement de base non restreint actuel ainsi que l'impact négatif probable de la non-réception de ces fonds sur la position en fin d'exercice. Il informe le comité que l'équipe chargée de la levée de fonds est en contact avec le gouvernement allemand, mais que la probabilité de recevoir ces fonds n'est pas claire, ce qui induit un risque plus élevé pour l'IPPF en raison de sa propre stabilité financière.

**Information :** Le CFAR prend note de la mise à jour relative concernant la subvention non restreinte du gouvernement allemand et du risque associé.

#### 4. c) Chiffres de gestion prévisionnels (CGP)

Varun présente les CGP révisés et souligne les points suivants :

- a) Une subvention moins importante que prévu du gouvernement allemand en 2023 pourrait induire une baisse du niveau du solde des réserves à la fin de l'exercice 2023 par rapport aux projections du T3.
- b) Possibilité d'un financement de la Suède inférieur à ce qui a été prévu dans les projections des recettes pour 2024 (le contrat pour 2023 et après n'ayant pas encore été finalisé).
- c) En 2022, lors des projections des exercices 2023, 2024 et 2025, le C-FAR approuvait un prélèvement sur les réserves afin de couvrir l'augmentation des coûts liés aux investissements dans le nouveau cadre stratégique.
- d) Le prélèvement sur le fonds de stabilisation d'un montant de US\$ 903 k pour couvrir la perte de change probable liée à la conversion des fonds de base reçus en devises autres que le US\$, la £ et l'€ a été approuvé par l'équipe de direction.
- e) Enfin, comme il s'agit de la seconde année du nouveau système d'allocation budgétaire triennale aux associations membres et au Secrétariat, il serait préférable, dans la mesure du possible, de maintenir ces allocations au même niveau que celui prévu en 2022.

Dans ce contexte, il est convenu :

- dans la mesure du possible (avec des changements minimes), de veiller à ce que les CGP révisés maintiennent l'allocation budgétaire de base aux AM dans le cadre des flux 1 et 2 à des niveaux similaires à ceux prévus en 2022,
- de puiser dans les fonds et les réserves, comme indiqué ci-dessus, et
- de réduire certaines allocations budgétaires en 2024 afin de minimiser le risque et réduire la nécessité de puiser dans les réserves.

**Action :** *Le CFAR prend note des chiffres de gestion prévisionnelle révisés pour 2024 et accepte de les recommander au Conseil d'administration à fins d'approbation.*

**Information :** *Le C-FAR prend note de l'élargissement du périmètre du fonds de stabilisation comme suit :*

#### **4. d) Modifications de la politique d'investissement**

Suite à une demande de l'équipe de conformité de Morgan Stanley (MS – notre gestionnaire d'investissement aux États-Unis), il est demandé au C-FAR de conseiller la direction sur l'une des deux options suivantes suggérées par MS :

- a) Ajuster la politique pour l'aligner sur ce qui peut être supervisé ou
- b) Morgan Stanley (MS) d'avoir une conversation avec le comité (une fois par an) sur les domaines spécifiques de risques que les investissements gérés par MS comportent et sur comment les atténuer.

Dans les deux cas, l'équipe de MS s'attend à ce que la direction de l'IPPF lui fasse parvenir une déclaration spécifique désengageant MS de sa responsabilité de conformité eu égard à certaines clauses spécifiques.

**Action :** *Le C-FAR accepte de mettre en place un comité – composé de Nicolette Loonen, Bikash Kunwar et Varun Anand – qui dialoguera avec les AM pour identifier une voie à suivre.*

#### **5. Questions diverses**

Il n'y a pas d'autres questions. Liz souhaite de nouveau la bienvenue aux nouveaux membres et remercie tous les membres sortants pour leur travail et leur contribution au CFAR.